

Saint Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse



**Un Carnaval haut en couleur
pour fêter la fin de l'hiver !**



30 janvier | SPECTACLE

Les spectateurs de la Maison des Moais ont assisté à une représentation du spectacle "Pacamambo" de la compagnie *Les apprentis vivants*. Une pièce touchante et poétique sur le thème du deuil.



Février | ANIMATION

Le Relais Petite Enfance et les assistantes maternelles de la Ville ont invité les parents et les enfants pour fêter Carnaval. Danses, chants et dégustation du buffet préparé par les assistantes maternelles ont permis des échanges dans la bonne humeur ! Un carnaval a aussi été organisé pour les parents et enfants du multi-accueil.



4 février | SPECTACLE

Le spectacle "Quand vient l'hiver" de la compagnie *Une Chanson Tonton* ? a enchanté petits et grands avec un mélange de contes, de musique et d'ombres rétroprojetées.



4 février | PASSEPORT CITOYEN

Les élèves de CM2 participant au Passeport citoyen des écoles du Néron, Simone Veil et Robert Badinter se sont rendus au centre de tri Athanor situé à La Tronche pour découvrir l'importance et le fonctionnement du tri des déchets. Une sortie très instructive pour comprendre où vont nos déchets, comment sont-ils gérés et comment trier encore mieux.

Le parking relais de l'Esplanade s'étend

Suite aux travaux conduits par la ville de Grenoble à l'Esplanade, de nombreuses places de parking ont été supprimées. Pour remédier à cela, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) a réalisé l'extension du parking relais en attendant un projet de plus grande envergure.

ACCÈS

70 route de Lyon
38000 Grenoble

Le stationnement est autorisé du lundi au dimanche de 4 h 30 à 1 h 30 (y compris jours fériés, sauf 1^{er} mai). L'accès est gratuit si vous êtes détenteur d'un titre de transport M réso.

Présentez votre titre de transport sur le valideur d'entrée et de sortie pour déclencher l'ouverture de la barrière. En sortie, le titre présenté doit avoir été validé depuis moins de 2 heures.

Tous les supports de M réso (à l'exception du ticket par SMS) sont acceptés pour entrer et sortir des parkings automatisés : le ticket par carte bancaire, le ticket QR Code (1 ou 10 voyages, 1 jour), l'Appli M, la carte Oûra (service inclus dans votre abonnement M réso).

Une extension attendue par les usagers

Un parking relais (P+R) existe déjà sur l'Esplanade au nord du boulo-drome. Il permet le stationnement d'une centaine de véhicules mais se trouve rapidement saturé devant l'importance des besoins sur le secteur. Ainsi, pour répondre à la demande croissante de stationnement sur cet espace et améliorer le confort pour les automobilistes, le SMMAG a sollicité l'autorisation de la ville de Grenoble (propriétaire du terrain) d'agrandir le parking relais sur un terrain adjacent. Celui-ci offre 67 places de véhicules supplémentaires en stationnement délimitées par des rondins de bois. Cette extension facilite le report modal des usagers, notamment vers la ligne de Tram E, en entrée d'agglomération, où circulent plus de 20 000 véhicules chaque jour. Autre avantage : sa réalisation immédiate à un coût limité.

Il est à noter que cette extension pourra être fermée lors de la venue de la foire annuelle des rameaux qui mobilise le secteur pendant 8 semaines à partir du début du mois de mars, sur décision de la ville de Grenoble.



L'emplacement du nouveau parking relais

Et demain ?

Au-delà de cette initiative qui offre une solution de stationnement bienvenue mais restant limitée, le SMMAG a estimé le besoin de stationnement sur l'Esplanade entre 150 et 200 places, conformément au schéma directeur des parkings relais adopté en février 2023. C'est pourquoi, à plus long terme, la construction d'un parking-relais en silo est également prévue. Ce dernier sera amené à se substituer au parking relais existant, insuffisamment dimensionné, tout en économisant de l'espace.

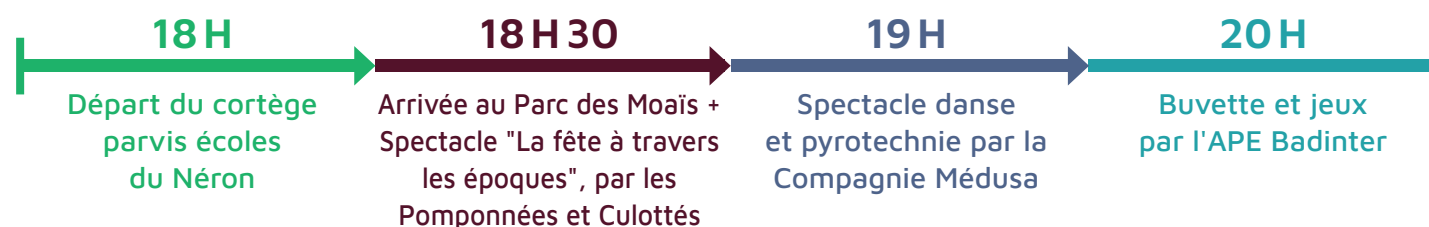
Qu'est-ce qu'un P+R ?

Sur l'ensemble de l'aire grenobloise, plus de 40 parkings-relais sont à votre disposition.

Dispersés sur l'ensemble du territoire du SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise), les parkings-relais (P+R) sont des espaces "multi-services" s'articulant autour de différentes mobilités.

Ils proposent près de 5 700 places de stationnement et des solutions de déplacements pratiques et pertinentes, une fois sa voiture garée.

Un Carnaval haut en couleur pour fêter la fin de l'hiver !



Le printemps approche, les jours rallongent... et quoi de mieux qu'un grand carnaval pour célébrer ensemble la fin de l'hiver ? **Vendredi 27 mars**, la Ville vous invite à vivre une soirée exceptionnelle placée sous le signe de la fête, du partage et de l'imaginaire.

Cette année, le thème du Carnaval sera "**Masqués et costumés**". Comme chaque année, les enfants et les parents sont invités à venir vêtus de leurs plus beaux costumes pour égayer la parade et participer à la fête. Laissez libre court à votre créativité pour créer des personnages hauts en couleur ! Venez danser, écouter et savourer en famille un voyage dans le temps et dans un imaginaire magique à travers l'art vivant. **Le carnaval est gratuit et ouvert à tous.**

La parade

Les festivités débuteront à 18h devant le parvis des écoles du Néron. Dans une ambiance festive, la parade déguisée s'élancera en musique avec la compagnie Médusa en direction du parc des Moais, transformé pour l'occasion en véritable scène à ciel ouvert. Surprises, féeries et convivialité seront au rendez-vous.

En cas d'intempéries une solution de repli sera proposée à la Maison des Moais à 18h30

Les Pomponnées et Culottés : la fête à travers les époques

Arrivés au parc des Moais, l'association Pomponnées et Culottés ouvrira le bal avec une proposition artistique originale. Passionnés d'Histoire et de danse, les membres de l'association feront voyager le public à travers les XVIII^e et XIX^e siècles.

Costumes d'époque minutieusement confectionnés, coiffes élégantes, étoffes travaillées et accessoires raffinés plongeront le parc dans l'atmosphère des grands bals d'autrefois.

Les danseurs inviteront le public à participer et à apprendre quelques pas de danses traditionnelles. Une manière ludique et conviviale pour découvrir le patrimoine culturel tout en partageant un moment festif. Que vous soyez amateurs d'histoire ou simplement curieux, vous serez entraînés dans une ambiance où l'histoire se mêle avec le partage et la joie.



Pour ceux qui n'étaient pas présents au dernier carnaval, voici quelques clichés de précédentes éditions avec spectacle pyrotechnique et danse africaine. De quoi vous donner un aperçu de ce que sera l'édition de cette année !

Pomponnées et Culottés

Si l'initiative vous intéresse, l'association propose des créneaux de **répétition de danse à la Maison des Moais tous les lundis de 19h à 20h**. Pour s'inscrire, vous pouvez envoyer un mail à contact.pomponnees@gmail.com

Le final enchanté avec la Compagnie Médusa

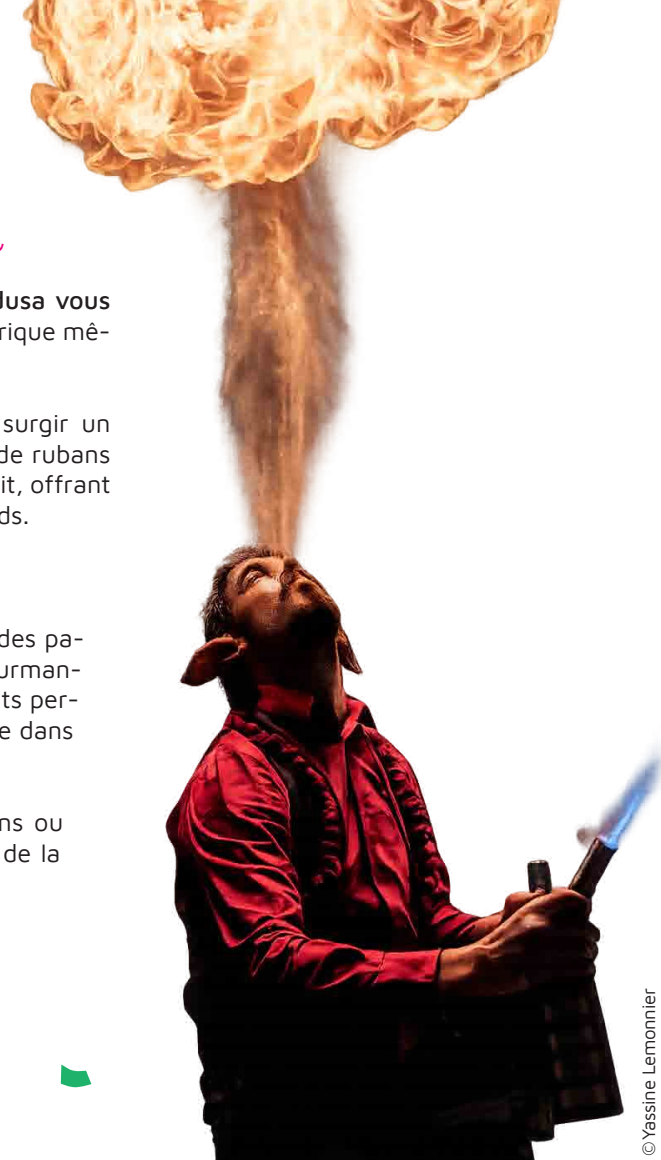
Pour clôturer cet événement, après la parade, la **Compagnie Médusa** vous proposera son spectacle "**Le chant des ancêtres**". Une création féerique mêlant théâtre, danse, arts du feu et pyrotechnie.

Dans un univers visuel puissant et onirique, les artistes feront surgir un monde peuplé de figures mystérieuses, d'échassiers majestueux, de rubans virevoltants et de bulles géantes. Les flammes danseront dans la nuit, offrant un final lumineux et impressionnant qui émerveillera petits et grands.

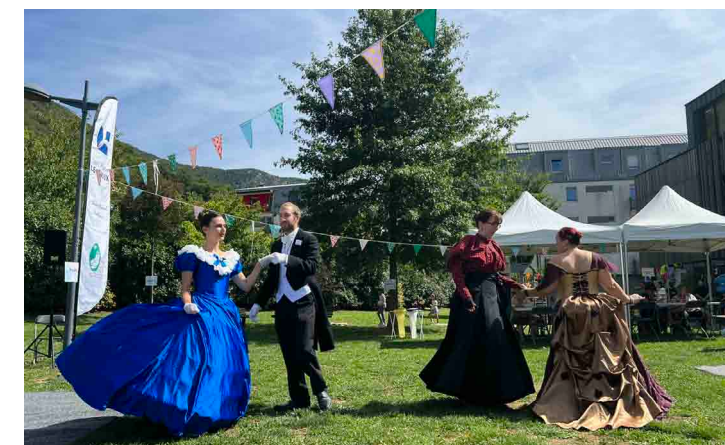
Parce qu'un carnaval est aussi un temps de partage, l'association des parents d'élèves de l'école **Robert Badinter** tiendront un stand de gourmandises et de boissons chaudes. Douceurs sucrées et rafraîchissements permettront à chacun de reprendre des forces et de prolonger la soirée dans une ambiance chaleureuse.

Ce carnaval est l'occasion de se retrouver en famille, entre voisins ou entre amis, et de partager un moment simple et joyeux au cœur de la commune.

À vos plus beaux masques et costumes !



"Le chant des ancêtres", compagnie Médusa



Les bals de l'association Pomponnées et Culottés



La place du Village poursuit sa mue

Après le réaménagement de la rue Félix-Faure, c'est le secteur du Village qui est aujourd'hui remanié. Les travaux d'ampleur terminés, c'est au tour du mobilier urbain d'être installé. La réfection du mur du cimetière, rue du 8-mai-1945, vient parachever la transformation de tout un secteur.

La place du Village a été profondément réaménagée et le résultat est aujourd'hui visible : un nouvel espace repensé dans son ensemble, avec un revêtement désimperméabilisé favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie, un terrain de ballon adapté aux jeunes usagers, de nouvelles plantations pour arborer le lieu, ainsi que des espaces de jeux en bois.

Des installations favorisant le confort et la convivialité entre habitants ont également été intégrées, telles qu'un four à pain et une boîte à livres, véritables points de rencontre et de partage.

C'est maintenant au tour du mobilier urbain d'être installé Afin d'améliorer le confort des usagers et de répondre aux attentes des familles, de nouveaux bancs ont été installés à proximité immédiate des espaces de jeux. Disposés en cercle autour d'un arbre - qui se couvrira de fleurs au printemps - ces assises s'intègrent harmonieusement aux structures en bois environnantes. Cette implantation permet aux parents d'accompagner et de surveiller leurs enfants tout en bénéficiant d'un espace confortable, convivial et spacieux, propice aux échanges entre habitants. Des assises en bois ont également été installés du côté de l'église. À chacun son espace !



Les nouveaux bancs et assises de la place du Village

Face à la place réaménagée, à l'église rénovée et à l'école Simone Veil réhabilitée, **le mur du cimetière, rue du 8-mai-1945, faisait pâle figure.** Il a donc bénéficié d'une restauration intégrale. L'ancien revêtement, devenu poreux et dégradé avec le temps, a été remplacé. Il est désormais davantage adapté et plus respirant, permettant de prévenir durablement les problèmes d'humidité.

Ces travaux ont aussi permis de révéler les pierres d'origine, restées dissimulées pendant de nombreuses années. Le cimetière retrouve ainsi un cachet authentique qui s'harmonise pleinement avec le reste de la place et avec l'église voisine.

Prochainement, le logo de la commune sera apposé sur le mur afin d'affirmer encore davantage l'identité visuelle de Saint-Martin-le-Vinoux.



Le mur du cimetière entièrement rénové



Le parc Gontier : un espace renouvelé

Réaménagé pour la dernière fois en 2007, le parc Gontier, parmi les premiers espaces verts du centre urbain de la commune, arrive aujourd'hui au terme d'une nouvelle phase de transformation. Les travaux, débutés fin octobre 2025, sont achevés et offrent désormais aux usagers un parc renouvelé, pensé pour accueillir des publics de tout âge dans un cadre plus confortable et fonctionnel.

Un projet élaboré avec les habitants

L'objectif des travaux était de conserver la physionomie générale du parc en y ajoutant de nouveaux aménagements, modifiant le mobilier urbain et adaptant la végétation. Cela a permis la création d'un nouvel espace, plus agréable et convivial, intégrant de nombreuses plantations, des zones de repos et de nouveaux espaces de jeux.

L'ensemble de ces aménagements a été décidé en concertation avec les habitants du secteur. Deux réunions publiques ont notamment permis de recueillir les attentes et les propositions des résidents, qui ont largement contribué à façonner ce projet.

Un espace pour tous



Les nouveaux aménagements du parc

La majorité des aménagements est désormais finalisée. Un amphithéâtre a été aménagé sur la pente naturelle du parc. Composé de deux rangées d'assises, il constitue un nouvel espace de repos et d'échanges, pouvant également accueillir des spectacles ou simplement favoriser la rencontre et l'échange entre les usagers.

De nouveaux équipements destinés aux enfants et adolescents ont également été mis en place, avec l'ajout de jeux

en bois venant compléter les installations existantes, à la demande des parents. Une zone dédiée au football de 10 x 20 mètres a par ailleurs été créée, répondant à une demande exprimée par de nombreux jeunes. La fontaine à eau a été déplacée afin de mieux s'intégrer dans l'ensemble du site. Un nouveau cheminement a été réalisé pour améliorer la circulation au sein du parc. Il permet une marche plus agréable, contribue à l'embellissement général du site et améliore l'accessibilité pour l'ensemble des visiteurs.

Un parc plus vert et agréable

Le lieu a fait l'objet d'un important travail de végétalisation. Des rosiers ont été plantés à la place des anciens arbustes et trois nouveaux arbres ont déjà été disposés. Des vignes seront prochainement installées sur la grille de l'enceinte afin de rappeler le passé viticole de Saint-Martin-le-Vinoux et d'apporter davantage de verdure aux abords. Cela se poursuivra au printemps avec la création d'un verger au fond du parc avec la plantation de plusieurs arbres fruitiers.



Les premières plantations installées

Désormais, c'est à vous de vous approprier ce nouvel espace !

Coût des travaux : 110 000€

Retrouvez tout Saint-Martin-le-Vinoux dans une application !

Découvrez CentoAccess, l'application gratuite et indispensable pour rester connecté à tout ce qui compte dans la commune !

Téléchargez-la dès maintenant sur le store de votre téléphone, recherchez "Saint-Martin-le-Vinoux" ou "38950" dans la barre de recherche de l'application, et accédez en un clic à toutes les infos pratiques, les actualités et les événements du moment ou à venir.

Pourquoi l'utiliser ?

- Accéder à toutes les infos en temps réel : actualités, événements, informations pratiques (démarches, horaires...) et même les messages affichés sur les panneaux lumineux de la commune.
- Être alerté instantanément : soyez informé en priorité des incidents (coupures de courant, travaux, etc.) pour ne jamais être pris au dépourvu.
- Un usage simple et personnalisable : ajoutez Saint-Martin-le-Vinoux à vos favoris en un clic (avec le petit cœur) pour un accès encore plus rapide.

Ne manquez plus rien de ce qui se passe près de chez vous ! Téléchargez CentoAccess dès aujourd'hui et simplifiez votre quotidien.

➔ D'INFOS ➔ retrouvez le mode d'emploi sur smlv.fr > Actualités



Permanence bus France Services

Le bus France Services vous accompagne dans vos démarches administratives. Des médiateurs sociaux sont présents pour faciliter votre accès aux services publics. Des outils numériques (tablette, ordinateur, imprimante) sont également accessibles.

Une permanence sans rendez-vous est prévue chaque 3^e vendredi du mois de 13h30 à 16h30 place de l'Horloge.

La prochaine est prévue vendredi 20 mars.

➔ D'INFOS ➔ CCAS de la Ville au 04 76 85 14 61



Réponse n°2 calendrier

Voici la réponse au défi du calendrier 2026 pour le mois de février. Il s'agit de l'école Simone Veil, située sur la place du Village.

Bravo à ceux qui l'ont trouvé !

Une patinoire pour les vacances de printemps

À l'accueil de loisirs, les jeunes Saint-Martiniers (jusqu'à 15 ans) peuvent pratiquer une variété d'activités sportives et culturelles les mercredis et durant les vacances scolaires.



Cette année, une animation exceptionnelle viendra rythmer les vacances de printemps grâce à un partenariat avec les Brûleurs de Loups. **Durant la 2^e semaine des vacances de printemps, une patinoire de 8m sur 6m sera installée dans le gymnase Pierre Mendès-France.** De quoi s'amuser sans limites pour 10 à 15 enfants en même temps.

Moment fort de la semaine : **jeudi 16 avril après-midi**, la mascotte du célèbre club de hockey grenoblois viendra à la rencontre des jeunes pour un temps convivial, ponctué de surprises et de récompenses. Un grand merci aux Brûleurs de Loups pour cette belle initiative !

Les inscriptions seront ouvertes du 16 au 26 mars.

Tout le matériel nécessaire au patinage est également mis à disposition.

➔ D'INFOS ➔ saint-martin-le-vinoux.fr/4357-l-accueil-de-loisirs.htm

Inscription jobs d'été jeunes de plus de 18 ans

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise - MIFE Isère propose des jobs d'été variés aux jeunes de 18 à 20 ans de Saint-Martin-le-Vinoux et des communes du canton.

L'occasion idéale d'acquérir une première expérience professionnelle. Si cela vous intéresse et que vous n'en avez pas déjà bénéficié, vous avez **jusqu'au 31 mars** pour envoyer votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante contact@mee-mife.fr.

➔ D'INFOS ➔ mee-mife.fr ou 04 76 13 18 05

Vos associations

Concours de peinture sur parapluies

L'association Solé'Artis et la ville de Saint-Martin-le-Vinoux vous proposent un atelier de peinture sur parapluie parents-enfants dès 6 ans. Le thème du concours est "Une couleur domine !". L'atelier a lieu **mercredi 18 ou samedi 21 mars de 14h à 17h** à la Maison des Moais, salle Coluche.

Une exposition et un vote pour le concours se tiendra jeudi 28 mai à l'Hôtel de Ville et la remise des prix du concours aura lieu samedi 30 mai à l'occasion de la journée des enfants. 5€/binôme.



➔ D'INFOS ➔ 04 76 85 14 50 / culture@smlv.fr
inscription obligatoire avant le 12 mars sur smlv.fr

Stage de peinture

Le Foyer Arts et Loisirs propose un stage de peinture **mardi 7 et mercredi 8 avril de 9h à 12h** pour les enfants de 6 à 13 ans. Le thème du stage est "Personnages imaginaires et objets personnifiés qui se transforment". Les jeunes artistes pourront réaliser leur propre livre avec de curieux personnages et objets personnifiés aux parties interchangeables.

Tarifs : 50€, 48€ pour le frère/la sœur, 46€ pour le 2^e frère/la 2^e sœur (+7€ adhésion FAL par enfant non-inscrit à l'association pour la saison 2025-2026) pour 6 heures de stage, matériel inclus. 12 places.

➔ D'INFOS ➔ réservation obligatoire falsmv@orange.fr

Appel à participation : exposition artistes locaux

Chaque année, la Ville invite les artistes locaux, professionnels et amateurs à participer à une exposition collective autour de leurs talents. Peinture, dessin, pastel sec et poterie sont au rendez-vous.

Le thème de cette année : "Une couleur domine !".

> **Inscription jusqu'au 9 mai**, directement sur le site internet de la ville ou à culture@smlv.fr

> Le vernissage aura lieu **jeudi 28 mai à 18h30** à l'Hôtel de Ville et l'exposition restera sur les murs jusqu'au 26 juin.

➔ D'INFOS ➔ saint-martin-le-vinoux.fr/3968-expositions.htm

Vide-grenier des APE

Les associations des parents d'élèves des écoles Robert Badinter et du Néron organisent conjointement un grand vide-grenier **dimanche 26 avril** dans le parc des Moais de 8h à 16h.

Au programme : buvette, animations, foodtrucks.

➔ D'INFOS ➔ et inscriptions :
apecadinter@gmail.com /
apecadinter@gmail.com



Cours de Tai-Chi

L'association La Grue Blanche propose des cours de Tai-Chi dans la salle de danse du gymnase Pierre-Mendès-France **le vendredi de 19h à 20h** pour les débutants et de **20h à 21h** pour les avancés. Une deuxième session est prévue le **mercredi de 20h à 22h** pour les avancés.

Tarifs : 180€/an plein tarif, 150€ tarif étudiant/sans emploi + adhésion 78€.

➔ D'INFOS ➔ Oualid Obeïd : 06 83 27 70 99

Réunion publique sur le frelon asiatique

Le frelon asiatique représente une menace pour la biodiversité et les abeilles. Une réunion publique d'information se tiendra **lundi 9 mars à 18h30 à la Maison des Moais salle Mandela**.

L'objectif ? Sensibiliser, informer et mobiliser des bénévoles pour lutter contre sa prolifération.

➔ D'INFOS ➔ 04 76 85 14 50

Exposition

Du 12 mars au 3 avril, l'Hôtel de Ville accueille les œuvres des artistes enfants et adultes du Foyer Arts et Loisirs, âgés de 5 à 80 ans pour l'exposition "Ça bouge !!!". Une exposition intergénérationnelle qui témoigne de la richesse et de la diversité des talents locaux.

Le vernissage aura lieu jeudi 12 mars à 18h30 à l'Hôtel de Ville. Venez découvrir leurs créations originales et colorées !

➔ D'INFOS ➔ smlv.fr > Sortir > Expositions

ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

AUDITION DES ÉLÈVES du Foyer Arts et Loisirs



JEUDI 26 MARS | 19H45

Les élèves des classes de guitare, batterie, chant et piano vous offriront un programme éclectique mêlant musiques modernes, classiques et musiques de films.

L'audition mettra également à l'honneur des prestations vocales, en solo ou en duo, issues de répertoires classiques et contemporains.

Cette audition sera l'occasion de présenter la nouvelle activité de l'atelier vocal : l'atelier cœur d'argent. Un atelier pour pratiquer le chant à tout âge et améliorer sa respiration et sa capacité d'expression.

[+ D'INFOS](#) fal-smv.fr



FÊTE DU COURT MÉTRAGE

SAMEDI 28 MARS | 17H - 20H30

À l'occasion de l'événement national "Fête du court-métrage" et à l'initiative de la bibliothèque municipale Pierre Fugain, la Ville propose des projections gratuites de courts-métrages.

Une occasion unique pour les jeunes publics et les familles de découvrir la magie du cinéma !

À 17h : à partir de 4 ans

- *Le monde de Dahlia* - 3 min
- *Mon jardin merveilleux* (5 courts métrages) - 26 min
- *Orange ô désespoir* - 3 min 35
- *Rubika* - 4 min

À 19h : tout public

- *Loulou* - 2 min
- *A single life* - 2 min
- *Coup de cœur du public* (5 courts métrages) - 1h20
- *Dommage* - 2 min

Événement gratuit

[+ D'INFOS](#) et réservation :
smlv.fr > Places de spectacles



Conférence

Le Relais Petite enfance organise un temps d'échange avec la kinésithérapeute spécialisée en pédiatrie Michèle forestier, sur le thème "Développement moteur du bébé de la naissance aux premiers pas".

Il se tiendra à la Maison des Moais **jeudi 23 avril à 19h30**.

Une conférence réalisée en partenariat avec les Relais Petite Enfance de Saint-Martin-le-Vinoux et du Fontanil-Cornillon.

[+ D'INFOS](#) et inscriptions :
07 57 76 48 29, rpe@smlv.fr ou
rpe@vile-fontanil.fr

Atelier parents-enfants

Mardi 10 mars, un atelier jeux pour parents et enfants de moins de 4 ans est mis en place au Relais Petite Enfance, de 17h à 19h.

L'occasion de découvrir des jeux adaptés aux jeunes enfants, d'encourager l'éveil et la créativité, tout en profitant d'un moment de complicité parent-enfant.

[+ D'INFOS](#) et inscriptions :
07 57 76 48 29 ou rpe@smlv.fr
Adresse : 2835 rue du petit lac

Élections municipales 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Comment voter si je suis absent le jour du vote ?

En cas d'absence le jour du vote, vous pouvez voter par **procuration** en désignant un électeur inscrit dans la même commune. Il est conseillé d'effectuer cette démarche le plus tôt possible afin de garantir sa bonne prise en compte. La procuration peut être réalisée entièrement en ligne sur maprocuration.gouv.fr si vous disposez d'une nouvelle carte d'identité et d'une identité numérique certifiée France Identité. À défaut, vous pouvez remplir le formulaire Cerfa n°14952*03 en ligne ou sur papier, puis vous présenter à la Police, à la Gendarmerie ou au tribunal judiciaire. N'hésitez pas à solliciter les services communaux si vous avez des questions.

À quel bureau de vote suis-je rattaché ?

La commune dispose de quatre bureaux de vote. Vous devez vous rendre à celui qui vous a été assigné. Son emplacement figure sur votre carte électorale, à la rubrique lieu de vote. Vous l'avez perdue ? Vous pouvez utiliser le téléservice "Interroger sa situation électorale" en renseignant votre nom, vos prénoms, votre sexe et date de naissance. Le jour du vote, la carte électorale n'est pas obligatoire. Il est tout de même conseillé d'en disposer afin de faciliter les recherches des assesseurs. En revanche, la **présentation d'un document d'identité est obligatoire**.

La commune est également à la recherche de **scrutateurs pour aider au dépouillement**. Si vous êtes intéressés, faites vous connaître le jour du vote auprès du président de bureau.

[+ D'INFOS](#)
• maprocuration.gouv.fr
• elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-trouve-mon-bureau-de-vote



Piles et batteries au lithium : bien trier pour éviter tout danger

De nombreux appareils du quotidien fonctionnent avec des piles ou batteries au lithium : téléphones, cigarettes électroniques, jouets, trottinettes, outils électriques, etc. Elles sont reconnaissables grâce à l'inscription "Li" ou "Li-ion". Très sensibles aux chocs et à l'humidité, elles peuvent provoquer des départs de feu dans les centres de tri si elles sont mal triées.

Pour éviter tout risque, la métropole rappelle les bons gestes à adopter. **Ne jetez jamais les piles et objets électroniques dans les poubelles ou dans les bacs à métaux en déchèterie**. Les piles et batteries au lithium seules doivent être déposées dans les conteneurs de collecte prévus en magasin ou en déchèterie. Les objets contenant une batterie au lithium doivent être jetés en déchèterie, dans les espaces dédiés aux déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E). Une bonne utilisation des appareils électriques permet aussi de réduire les risques. Il est recommandé d'utiliser uniquement le chargeur d'origine, de ne pas laisser un appareil charger toute la nuit et de ne pas l'exposer à la chaleur.

En respectant ces consignes, chacun contribue à la sécurité des agents, à la prévention des incendies et à la protection de l'environnement.

[+ D'INFOS](#) grenoblealpesmetropole.fr/367-decheteries.htm

Lutter contre les chenilles processionnaires : comment agir ?

Les chenilles processionnaires sortiront dès les premiers redoux. Pour éviter leur prolifération, il est recommandé de couper les branches abritant leurs nids dès maintenant, notamment sur les pins d'Autriche, les sapins et parfois les épicéas. Elles doivent être coupées à environ 50 cm du nid et être détruites.

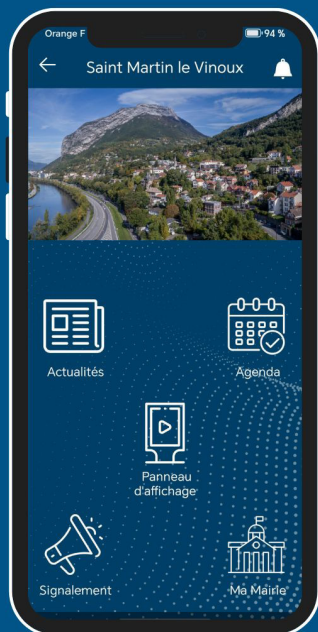
Il est important de bien se protéger avec des vêtements couvrants et des gants. Les chenilles processionnaires représentent un danger pour les êtres humains et surtout pour les animaux, en particulier les chiens, qui sont touchés dans 80% des cas.

En cas de promenade en forêt, il est conseillé d'éviter les zones où ces arbres se trouvent et de garder les chiens en laisse.



[+ D'INFOS](#) shorturl.at/ozmXT

L'information municipale sur votre smartphone avec l'appli CentoAccess



- Toutes les actualités et événements de la commune
- Un accès facilité aux informations pratiques (démarches, urbanisme, scolaire...) et aux panneaux lumineux
- Un système d'alerte en temps réel pour les événements ponctuels (incidents, coupure de courant...)

**Téléchargez
gratuitement
l'application**



Android



Iphone



Pharmacies de garde

7 et 8 mars

La Monta - 04 76 75 60 69
Place Pompée
Saint-Égrève

21 mars

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre commercial La Pinéa
Saint-Égrève

28 et 29 mars

Barnave - 04 76 75 43 42
42 rue Saint-Robert
Saint-Égrève

11 et 12 avril

Nouvelle - 04 76 75 49 33
121C bis avenue du G^{al} Leclerc - Saint-Martin-le-Vinoux

14 et 15 février

Moulin - 04 76 75 51 48
1 allée Charles Baudelaire
Le Fontanil-Cornillon

22 mars

Prédieu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble
Saint-Égrève

4, 5 et 6 avril

La Monta - 04 76 75 60 69
Place Pompée
Saint-Égrève

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde :
servigardes.fr ou 0825 74 20 30



Agenda

Lundi 9 mars

Réunion publique sur le frelon asiatique
18h30 | Maison des Moaïs, salle Mandela

Mardi 10 mars

Atelier jeux parents-enfants
17h - 19h | Relai Petite Enfance

Jeudi 12 mars

Vernissage de l'exposition *Ça bouge !!!*
18h30 | Hôtel de Ville

Jeudis 12 et 26 mars

Repair café de l'association *Vinoux réparation*
14h - 18h | Maison des Moaïs, salle Coluche

Jeudi 12 et mardi 24 mars

Permanence sur rendez-vous
de la mutuelle communale Just
Hôtel de Ville, salle Braisaz

Dimanche 15 mars

Premier tour des élections municipales

Mercredi 18 et samedi 21 mars

Concours de peinture sur parapluie parent/enfant
14h - 17h | Maison des Moaïs, salle Coluche

Jeudi 19 mars

Commémoration en hommage aux victimes
civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des
combats en Tunisie et au Maroc
15h30 | Place Pasteur

Vendredi 20 mars

Permanence bus France Services
13h30 - 16h | Place de l'Horloge

Dimanche 22 mars

Second tour des élections municipales

Jeudi 26 mars

Audition du Foyer Arts et Loisirs
19h45 | Maison des Moaïs

Vendredi 27 mars

Carnaval
18h | Parvis des écoles du Néron

Samedi 28 mars

Séance de stretching Dynamique
9h30 - 11h | Gymnase Pierre-Mendès-France
Fête du court métrage
17h - 20h30 | Bibliothèque Pierre Fugain

Mardi 31 mars

Date limite inscription jobs d'été - MEE-MIFE Isère

Mardi 7 et mercredi 8 avril

Stage de peinture Foyer Arts et Loisirs
9h - 12h | Maison des Moaïs



Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



04 76 85 14 50



smlv.fr



mairie@smlv.fr



Ville de Saint Martin le Vinoux



@st_martin_le_vinoux

